

Page : 1/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Révision: 01.04.2025 Numéro de version 27 (remplace la version 26)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

· Code du produit: B463 · UFI: F9P0-S0EU-V00D-V28P

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
- · Catégorie de processus

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

- · Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange
- · Catégorie de l'article AC1 Véhicules
- · Emploi de la substance / de la préparation Protection de surface

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

HB BODY S.A.

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE Ph: +30 2310 790 000 Fax: +30 2310 790 033 www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

Service chargé des renseignements:

HB BODY S.A.

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str ZONE INDUSTRIELLE DE THESSALONIQUE

57.022, SINDOS

THESSALONIKI, GREECE Tél: +30 2310 790 000 Fax: +30 2310 790 033 www.hbbodv.com

Courriel: hbbody@hbbody.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (Bordeaux)

Hôpital Pellegrin-TripodePlace Amelie Raba-Leon Bordeaux

Telephone:+33 5 5679 8776

Fax:+33 5 5679 6096

Emergency telephone:+33 5 5696 4080

E-mail address:centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

Website:www.centres-antipoison.net

Page: 2/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 1)

UE

LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Révision: 01.04.2025

GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger







GHS07 GHS02 GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: styrène
- · Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 3)

Page : 3/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 2)

UF

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale

2.3 Autres dangers

Révision: 01.04.2025

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 100-42-5 styrène 10-<15%

Reg.nr.: 01-2119457861-32-0011 Note: D

01-2119457861-32-0009

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane 0-<0,9%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent toujours l'équipement de protection et un appareil respiratoire lors de la manipulation du feu venant de ces produits

(suite page 4)

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Page : 4/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Révision: 01.04.2025

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 3)

UF

- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.
- · Autres indications Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1317-65-3 natural Calcium carbonate

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

100-42-5 styrène

VLEP Valeur momentanée: 200 mg/m³, 46,6 ppm Valeur à long terme: 100 mg/m³, 23,3 ppm R2, risque de pénétration percutanée, (13)

- · Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 26.04.2024
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 5)

Page: 5/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Révision: 01.04.2025 Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 4)

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc fluoré (Viton)
- · Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en caoutchouc

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide · Couleur: Jaune clair · Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: · Point de fusion/point de congélation:

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

· Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: · Supérieure:

· Température d'auto-inflammation

· Température de décomposition:

· pH

· Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C

· Dynamique:

· Point d'éclair

Non déterminé.

Non déterminé.

145,2 °C (100-42-5 styrène)

Inflammable.

1,2 Vol % 8.9 Vol % 23 - 60 °C 480 °C

Non déterminé.

Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

 $0 \text{ mm}^2/\text{s}$

Non déterminé.

(suite page 6)

Page: 6/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/ Révision: 01.04.2025

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 5)

UE

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 6 hPa

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,6-1,8 g/cm³ · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Visqueuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres

sources d'ignition.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: ≥13,1-≤13,2 % · VOC (CE) ≥209,6-≤237 g/l · Teneur en substances solides:

86,6 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression

Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.

· Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Page: 7/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 6)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

100-42-5 styrène

Révision: 01.04.2025

Oral LD50 5.000 mg/kg (rat) Inhalatoire LC50/4 h 24 mg/l (rat)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire au fœtus.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT:

Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT).

· vPvB:

Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

(suite page 8)

Page: 8/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 7)

UF

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- · Catalogue européen des déchets

HP3 Inflammable

Révision: 01.04.2025

HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

HP10 Toxique pour la reproduction

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR UN1263 PEINTURES

· IMDG, IATA PAINT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

·ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30

· No EMS: F-E,<u>S-E</u> · Stowage Category A

14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

(suite page 9)

Page: 9/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 8)

UF

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

Révision: 01.04.2025

· Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L · Excepted quantities (EQ) Code: E1

> Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement type" de l'ONU: UN 1263 PEINTURES, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun des composants n'est compris.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: styrène
- · Mentions de danger
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

(suite page 10)

Page : 10/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Révision: 01.04.2025

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 9)

UF

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Phrases importantes
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables Règles d'extrapolation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

La classification du mélange s'appuie généralement sur la

Lésions oculaires graves/irritation oculaire méthode de calcul en utilisant les données des Toxicité pour la reproduction méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n°

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition1272/2008.

répétée)

- · Service établissant la fiche technique: Department of Quality Control
- · Contact:

HB BODY S.A

Responsable de la réglementation

Mme Athina Kapourani Tél: +30 2310 790000

Courriel: a.kapourani@hbbody.com

- Date de la version précédente: 22.09.2021
- · Numéro de la version précédente: 26
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

(suite page 11)

Page: 11/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Révision: 01.04.2025 UE

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 10)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR

(suite page 12)

Page: 12/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression: 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/ Révision: 01.04.2025

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 11)

UF

Annexe: Scénario d'exposition

Désignation brève du scénario d'exposition

Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
- · Catégorie du procédé

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

- · Catégorie de l'article AC1 Véhicules
- Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange

Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

- Conditions d'utilisation Conformément aux instructions d'utilisation.
- Durée et fréquence

5 jours de travail/semaine.

Fréquence d'utilisation:

Paramètres physiques

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

- · Etat physique Liquide
- · Concentration de la substance dans le mélange La substance est le composant principal.
- · Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité Inférieur à 100 g par utilisation.

Autres conditions d'utilisation

- Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit

N'est pas applicable.

Mesures de gestion des risques

- · Protection du travailleur
- · Mesures de protection organisationnelles

Aucune mesure particulière n'est requise.

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

Mesures techniques de protection

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Mesures personnelles de protection

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

Lunettes de protection hermétiques

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 13)

Page: 13/13 Fiche de données de sécurité

Date d'impression : 01.04.2025 selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31, tel que modifié par 878/2020/

Numéro de version 27 (remplace la version 26)

Nom du produit: BODY 611 MULTI FILLER

(suite de la page 12)

UF

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Mesures pour la protection du consommateur

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

· Mesures de protection de l'environnement

· Fai

Révision: 01.04.2025

Aucune mesure particulière n'est requise.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

· Sol Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

Mesures pour l'élimination

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

· Procédés d'élimination

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Type du déchet Conteneur partiellement vide et sale

Estimation de l'exposition

· Consommateur

N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.

Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

Guide pour l'utilisateur en aval

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR